

SCIENCES PO RÉFORME SA PROCÉDURE D'ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE

UNE AMBITION RENOUVELÉE DE CONJUGUER EXCELLENCE ET OUVERTURE

A la veille de l'ouverture du nouveau campus qui concrétisera sa refondation, Sciences Po engage une profonde réforme de ses procédures d'admission en première année. A compter de la promotion 2021-2022, les trois voies d'admission actuelles laisseront place à une seule procédure, aux critères d'excellence unifiés et étoffés, pour distinguer les talents de demain.

Des critères d'admission plus lisibles pour gagner en attractivité

Tous les candidats seront désormais évalués selon quatre dimensions complémentaires : le contrôle continu au lycée sur trois ans, la moyenne des épreuves écrites du Baccalauréat, le profil du candidat et sa motivation et enfin un entretien oral. Les critères d'admission, unifiés pour tous les candidats, seront plus lisibles et plus à même de révéler le potentiel de chacun, quel que soit son parcours.

Par ailleurs, en intégrant Parcoursup, l'acte de candidature à Sciences Po se simplifiera : la voie "Sciences Po" figurera aux côtés de l'ensemble des autres parcours de l'enseignement supérieur, sélectifs ou non. Cette intégration aidera notamment à lutter contre l'autocensure, consciente ou non, de certains lycéens et les invitera à pousser les portes de l'établissement.

Une ambition renouvelée de conjuguer excellence académique et ouverture sociale

Votée lors du conseil de la Vie étudiante du 17 juin 2019 et du conseil de l'Institut du 25 juin 2019, et préparée collégalement depuis un an par un groupe de travail réunissant enseignants, chercheurs et responsables pédagogiques de l'institution, la réforme s'est appuyée sur des études sociologiques approfondies consacrées aux profils et aux parcours de ces élèves. Elle a également été pensée pour inscrire l'établissement dans la droite ligne des exigences des plus grandes universités internationales.

La nouvelle procédure a pour ambition de garantir la qualité et la richesse des profils en gardant le meilleur des trois voies qui coexistaient précédemment: l'exigence académique, évaluée notamment au travers des performances écrites des candidats, la prise en compte des expériences et engagements personnels, et l'importance de l'oral pour détecter parmi ces très bons élèves les personnalités les plus persévérantes, motivées, engagées. Autant de qualités que Sciences Po souhaite valoriser, convaincue que l'excellence ne se résume pas à l'accumulation de savoirs académiques.

Un dispositif CEP renforcé et 30 % de boursiers a minima par promotion

70 % des élèves défavorisés étudient hors des zones de l'éducation prioritaire. Pour aller chercher les élèves les plus talentueux partout où ils se trouvent, dans les zones périurbaines mais aussi les zones rurales ou encore les DOM TOM, Sciences Po va donc renforcer le dispositif de ses Conventions Éducation Prioritaire.

Pour cela, l'institution va doubler le nombre d'établissements partenaires en passant de 106 à plus de 200 lycées dans les prochaines années et renforcer l'accompagnement des élèves volontaires au sein de ces lycées dès la seconde. 15 % des places seront réservées aux élèves ayant suivi ce parcours et 100 % des élèves recrutés via ce dispositif devront être boursiers.

Au total, Sciences Po s'engagera désormais à recruter a minima 30 % de boursiers dans chaque nouvelle promotion. Elle est le seul établissement sélectif supérieur à se donner un tel objectif.

“Depuis près de 20 ans nous prouvons que sélectivité académique et ouverture sociale ne s'opposent pas mais au contraire se renforcent. Nous avons considérablement gagné en attractivité et en taille, nous avons amélioré notre réputation d'excellence dans les classements et maintenu notre sélectivité, alors même que nous avons diversifié les profils sociaux, géographiques et académiques de nos étudiants.” explique Frédéric Mion, directeur de Sciences Po. *“Cette réforme refonde l'ambition que s'est donnée notre maison il y a 150 ans : former les dirigeants de demain, des dirigeants aux profils et aux compétences profondément renouvelés.”*

À propos de Sciences Po :

Fondée sur des valeurs d'ouverture et d'excellence, Sciences Po est une université de recherche sélective de rang international dont le modèle unique associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel pour former des acteurs qui comprennent et transforment la société. La diversité étant un élément structurant de son identité, Sciences Po compte 47 % d'étudiants internationaux issus de 150 pays et 26% des élèves sont boursiers contre 6 % en 2000 : www.sciencespo.fr

Contact presse

Marie Frocrain
T. +33 (0)1 49 54 37 71 / +33 (0)6 04 67 49 75
marie.frocrain@sciencespo.fr